

RAPPORT N° 326 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 12 MARS 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 5 au 12 mars 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins sept (7) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la nuit de samedi 6 mars 2022 vers 21 heures, une jeune femme dénommée Emelyne Misago, âgée de 30 ans, de la colline de Rabiho, Zone de Bibara, commune de Mutumba, en province de Karusi (centre-est du Burundi), a été tuée à coups de machette au moment où elle rentrait à son domicile situé sur la même colline. Son corps a été découvert dans un champ de bananeraie le lendemain matin par des passants.

Selon des témoins de la découverte macabre, la victime qui était enceinte a reçu plusieurs coups au niveau de la tête et du cou.

Les mêmes sources ont révélé que la police a arrêté un certain Innocent Kubwimana connu dans la localité pour être son partenaire sexuel et soupçonné d'avoir engrossé la victime et l'a conduit au cachot du commissariat communal de la police à Mutumba pour des raisons d'enquête.

- Dans la matinée de dimanche 6 mars 2022, le corps sans vie d'une femme connue sous le nom de Francine Nzimenya, âgée d'une trentaine d'années, a été retrouvé à son domicile situé à la 1^{ère} avenue n° 46 dans le quartier de Nyamugari de la ville de Gitega (centre du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps de Francine Nzimenya gisait dans une mare de sang et son bourreau l'a asséné des coups de gourdin sur sa tête.

Les mobiles et les circonstances du meurtre de Francine Nzimenya demeurent encore obscurs tandis que les auteurs restent inconnus.

SOS-Torture Burundi déplore la recrudescence de cas de violences basées sur le genre qui devient de plus en plus inquiétante à travers tout le pays et regrette que dix (10) femmes ont été assassinées seulement en une période d'un mois, dont 7 femmes ont été assassinées après avoir été violées par leurs bourreaux, notamment dans les provinces de Bubanza, Karusi, Muramvya et Bururi.

- Dans la matinée de dimanche 6 mars 2022, le corps sans vie en état de décomposition d'un jeune homme prénommé Déo a été découvert dans la rivière Kinyankonge de la zone de Buterere, commune de Ntakangwa, en mairie de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des sources locales, M. Déo était un enseignant en 4^{ème} année à l'école fondamentale (ECOFO) de Buterere II située au quartier de Kiyange et avait disparu depuis vendredi de la semaine passée au moment où il s'était rendu en mairie de Bujumbura pour retirer un montant d'un crédit qu'il avait contracté dans une des banques de la capitale économique.

SOS-Torture Burundi demande une enquête approfondie et impartiale pour identifier les auteurs et les traduire devant la justice.

- Dans la nuit de dimanche 6 mars 2022 vers 23 heures, un homme dénommé Toyi a été assassiné à coups de poignard sur la colline de Musasa, zone de Bigina,

commune de Kayogoro, en province de Makamba (sud du Burundi) et son corps a été retrouvé près du cimetière situé sur la même colline.

Selon des sources locales, quatre personnes sont sous interrogatoire au commissariat communal de la police à Kayogoro en lien avec cet assassinat.

- Dans la matinée de vendredi 11 mars 2022 vers 11 heures, trois corps en décomposition de deux hommes et d'une femme ligotés ensemble ont été découverts par des cultivateurs dans un champ de manioc sur la 7^{ème} transversale de la colline de Kaburantwa de la commune de Buganda, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi). Les victimes n'ont pas été identifiées par la population locale qui estime que ces personnes auraient tuées ailleurs et que leurs corps auraient été amenés à cet endroit pour y être jetés.

Selon des témoins de cette découverte lugubre, ces cultivateurs ont été alertés par des mouches et une odeur nauséabonde à moins de trois cents mètres des maisons d'habitation et ont vite informé l'administration locale et la police qui ont directement envoyé un officier de police judiciaire et des agents de la Croix Rouge pour faire le constat et désinfecter les lieux du crime.

Les mêmes sources précisent que l'administration a donné l'ordre de directement enterrer les corps sans procéder à l'identification des victimes et soupçonnent le responsable provincial du Service national de renseignement (SNR) à Cibitoke d'être derrière ce triple assassinat étant donné que les habitants de la localité du lieu du crime ont remarqué des mouvements suspects de son véhicule pendant la nuit sur le lieu de la découverte des corps.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités administratives, policières et judiciaires de mettre un terme au phénomène récurrent de corps sans vie abandonnés dans la nature ou dans des cours d'eau et retrouvés puis enterrés à la hâte sans enquête sur ordre des administratifs.



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.